

Montpellier, le jeudi 2 octobre 2025

Communiqué intersyndical

ABES – AMUE – CINES

À la suite de la réunion d'information du 24 septembre 2025 à destination des personnels

À la suite de la réunion d'information du mercredi 24 septembre 2025 organisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et réunissant les collègues des trois agences situées à Montpellier et Paris que sont l'ABES, l'AMUE et le CINES, **les syndicats signataires tiennent à exprimer leur vive inquiétude quant au projet de fusion de ces trois établissements.**

La séance s'est tenue en présence de M. Benjamin Leperchey (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle - DGESIP), Mme. Isabelle Blanc (Direction générale de la recherche et de l'innovation - DGRI), Mme Véronique Lestang-Préchac (DGSSIP - DGRI), M. Laurent Crouzet (DGRI), et des directeurs des trois agences : Nicolas Morin pour l'Abes ; Michel Robert et Michel Labadie, nouvellement nommé à la tête du Cines ; Simon Larger, directeur de l'Amue, désigné préfigurateur de la fusion par le MESR. Cette réunion avait pour **objectif de présenter les grandes lignes du projet aux agents et agentes** des trois établissements.

Un projet sans fondement ni vision, une réunion qui n'a pas dissipé les inquiétudes

Alors que plus d'une soixantaine de questions avaient été transmises en amont par les représentants et les représentantes des personnels des trois agences, les réponses apportées n'ont fait qu'accentuer le malaise des agents et des agentes. **Le projet de fusion apparaît aujourd'hui comme flou et dépourvu de stratégie.**

- **Aucun rapport fondateur** : M. Leperchey a confirmé que le « rapport Gellé », souvent cité dans la communication du ministère pour justifier la fusion, n'est pas diffusable - pas même aux personnels,
- **Aucune lettre de mission** pour le préfigurateur, ainsi, les promesses faites ne s'appuient sur rien de tangible,
- **Aucune place prévue pour les représentants et les représentantes du personnel** au sein du comité de pilotage de la fusion,
- **Un seul mot d'ordre politique : la “simplification”**, sans justification sérieuse, réduite à l'argument selon lequel « trois guichets » seraient trop compliqués pour nos « bénéficiaires », alors que les trois agences sont bien connues et remplissent parfaitement leurs missions de manière complémentaire au sein de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR),
- **Aucune garantie** autre qu'orale **de conserver l'ensemble des missions et des postes**, notamment une **absence de réflexion RH** inquiétante du fait de la diversité des politiques de recrutement et des statuts des agents et des agentes (titulaires, détaché.e.s, contractuel.le.s, emplois-gagés, mise à disposition, etc...),
- **Aucune économie attendue** à long terme, alors que ce type de projet est souvent justifié par des gains budgétaires. **Aucune information sur les coûts** inévitables entraînés par une telle fusion,
- **Aucun travail anticipé avec l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR)**, pourtant incontournable pour ce type d'opération,

Une impression générale d'improvisation, une menace pour le service public de l'ESR

Les échanges ont donné l'image d'un **projet mené dans l'urgence, sans stratégie clairement établie, sans moyens identifiés, et sans bénéfices attendus - qu'ils soient financiers ou opérationnels**. Ce rythme imposé donne le sentiment d'une fusion administrative avant tout dictée par une contrainte politique : celle de la finaliser avant l'échéance présidentielle de 2027.

Cette orientation se confirme dans l'organisation du projet de fusion : les groupes de travail et le comité de pilotage (COPIL) se concentrent exclusivement sur les aspects RH, juridiques et financiers. **Les missions du futur opérateur sont renvoyées à des discussions ultérieures, post-fusion.**

Le discours du MESR, en cherchant à rassurer sans jamais évoquer les métiers ni la complexité des missions actuelles, reflète une approche déconnectée de **la réalité des missions et de la diversité des expertises** :

- Le rôle stratégique du CINES dans le calcul intensif et la conservation pérenne des données,
- Les missions essentielles de l'ABES pour les bibliothèques universitaires et de recherche,
- Le rôle de fourniture de solutions informatiques, de services et d'accompagnement de l'AMUE.

En ignorant ces spécificités, le MESR **fragilise encore davantage un service public déjà affaibli**. Cette fusion, loin de renforcer les capacités des trois agences, menace directement la qualité et la pérennité des services rendus aux établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nos exigences

Face à cette fuite en avant, les organisations syndicales des trois opérateurs exigent :

- Une **véritable concertation** avec les personnels et leurs représentant.e.s et la participation de représentant.e.s du personnel des 3 agences au Comité de pilotage de la fusion
- La **définition d'une stratégie, de moyens et d'objectifs clairs** pour cette fusion : des garanties au-delà des mots pour l'ensemble des agents, titulaires comme contractuels et des engagements fermes sur la préservation des missions et des moyens exprimés dans **une lettre de mission**.

Nous appelons l'ensemble des agents et des agentes à s'organiser et à être vigilant.es afin de défendre leurs missions, leurs métiers et leurs conditions de travail et, au-delà, l'avenir du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les personnels de l'ABES, de l'AMUE et du CINES resteront **mobilisés et unis** pour défendre leurs missions avec l'appui des syndicats.

Signataires :

- SUD Education Hérault
- Syndicat C.G.T. des Universités de Montpellier
- Syndicat National de l'Administration Scolaire Universitaire et des Bibliothèques (SNASUB - FSU)
- CFDT Éducation Formation Recherche Publiques
- Syndicat national des personnels titulaires et contractuels de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture (SNPTES - UNSA)

